



Motion de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO du Puy de Dôme

PAIN – PAIX – LIBERTE ! NON A LA GUERRE ! OUI AUX REVENDICATIONS !

Réunis ce 26 février 2026, les membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale FO du Puy de Dôme sont opposés à l'embrigadement de la jeunesse, qui ne doit pas avoir comme avenir de devenir de la « chair à canons ».

Nous sommes opposés à la guerre car nous savons que les intérêts qui y sont toujours défendus sont ceux des industriels, marchands de canons, spéculateurs, et non ceux de la classe ouvrière et de la jeunesse.

Nous considérons que les budgets doivent être dévolus aux besoins de la population, à la santé, à l'enseignement, à la culture, à l'emploi, aux infrastructures et aux droits sociaux. Nous dénonçons l'asphyxie des services publics pour financer la marche à la guerre du gouvernement.

Dans cette situation, nous constatons que les travailleurs, les jeunes, la population refusent cette politique austéritaire, belliciste et autoritaire. Ils cherchent les moyens de s'organiser pour la bloquer. Nous appelons les syndicats FO à réunir les adhérents, à organiser des réunions d'information et des Assemblées Générales. Nous appelons, partout où les salariés se mobilisent, à manifester la solidarité interprofessionnelle et à répondre aux initiatives de l'Union Départementale FO en appui aux syndicats FO.

Nous savons que pour s'opposer à la marche à la guerre et à la remise en cause de nos droits, il faut construire une force internationale ouvrière contre la guerre.

Le 5 octobre 2025, s'est tenu un premier meeting international contre la guerre, auquel une délégation de l'Union Départementale FO a participé, aux côtés de nombreuses autres organisations syndicales.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO du Puy de Dôme décide, comme d'autres organisations syndicales, de signer l'appel au meeting de Londres, d'envoyer une délégation et d'apporter son soutien à ce combat pour s'opposer à la marche à la guerre.

A la marche à la guerre la CE décide d'opposer le mot d'ordre syndical historique : Pain, Paix et Liberté !

Adoptée à l'unanimité le 26 février 2026
à Clermont-Ferrand